

ENGAGEMENT N° 4

Référence : E-4 (GM), Notes sténographiques du 7 novembre 2012, volume 3, page 103

Demande : « *Relativement à la pièce A- 0041, fournir les volumes de gaz réellement interrompus, ceux qui n'ont pas eu accès à du gaz de dépannage ou du gaz d'appoint ou des retraits interdit; fournir les volumes de gaz d'appoint pour éviter une interruption; fournir les volumes des retraits interdits (demandé par la Régie).* »

Réponse :

Le tableau 1 présente les volumes bruts d'interruption au cours de l'hiver 2010-2011 ainsi que la répartition entre les clients ayant contracté du gaz d'appoint pour éviter une interruption (GAI) et ceux qui ne se sont pas prévalu de ce service.

En fonction des outils détenus par Gaz Métro, ces volumes correspondent aux interruptions effectivement appliquées à l'année financière 2011.

Les clients en gaz d'appoint concurrence (GAC) sont inclus dans ces statistiques. Toutefois, au niveau volumétrique, leur projection est à 0. La règle d'interruption pour cette clientèle est qu'ils doivent limiter leur consommation au niveau de leur livraison de GAC. Il n'y a pas de volume additionnel d'interruption projeté.

Tableau 1

Mois	Interruptions brutes			Clients avec contrat GAI		Clients sans contrat GAI	
	# de jours	# de clients	Volume 10 ³ m ³	# de clients	Volume 10 ³ m ³	# de clients	Volume 10 ³ m ³
nov-10	1	1	4	0	0	1	4
déc-10	5	14	4 112	11	4 012	3	101
janv-11	13	148	22 409	82	19 165	66	3 245
févr-11	8	13	2 766	11	2 699	2	67
mars-11	4	148	6 748	66	5 458	82	1 290
Total	31		36 040		31 333		4 702

Il est à noter que les clients ne sont pas tous interrompus pour le nombre de jours indiqués. Par exemple, en janvier, les 148 clients ont été interrompus 3 jours. Pour les autres jours, seulement une partie de la clientèle interruptible a été interrompue.

Suite à un avis d'interruption, certains clients choisissent de contracter un service de GAI. Ainsi, des capacités de transport additionnelles sont contractées ponctuellement auprès de tierces parties, soit directement ou par l'entremise de Gaz Métro. Le tableau 2 présente les statistiques des livraisons et volumes réels sous le service de GAI.

Les clients en GAC qui désirent consommer plus de gaz naturel que leur livraison prévue peuvent également contracter du GAI. Ils sont inclus dans les statistiques.

Tableau 2

	Gaz d'appoint pour éviter une interruption		
	# de clients	Livraison 10 ³ m ³	Volume 10 ³ m ³
nov-10	0	0	0
déc-10	11	6 320	4 649
janv-11	82	28 265	23 510
févr-11	11	4 623	3 268
mars-11	66	6 742	5 371
Total		45 950	36 799

Les résultats démontrent que les volumes réels des clients ayant contracté un service de GAI excèdent les projections initiales de volumes interrompus de 17 % (36 799 / 31 333). Ce constat découle du fait que la projection de volume interrompu est une valeur moyenne des volumes consommés par chaque client. Cette valeur est révisée en cours d'hiver en fonction des volumes observés mais demeure tout de même une estimation. De plus, les volumes de GAI de la clientèle en GAC expliquent une partie de cette variation.

Quant aux livraisons de GAI, elles excèdent les consommations réelles sous ce service de près de 25 %. Ainsi, certains clients contractent du GAI pour un volume supérieur à leur besoin pour éviter d'être en situation de retrait interdit et d'encourir les pénalités prévues aux *Conditions de service et Tarif*.

Le tableau 3 détaille les volumes en retrait interdit. Les clients ayant contracté du GAI qui consomment plus de gaz que la livraison de GAI prévue se retrouvent également en situation de retrait interdit. Ils sont inclus dans les statistiques présentées.

Tableau 3

	Retrait interdit
	10 ³ m ³
nov-10	0
déc-10	0
janv-11	185
févr-11	57
mars-11	573
Total	814

Il est à noter que Gaz Métro n'a pas, rapidement sous la main, le nombre de clients en retrait interdit.

Au cours de l'hiver 2010-2011, il n'y a eu aucun volume retiré en fonction des modalités de dépannage.